

■ **Intras - Caisse Maladie**, à Carouge (GE), CH-660-0002965-6, fondation, garantir ses assurés, etc. (FOSC du 22.02.2008, p. 8/4355414). Les pouvoirs de Bättig Josef, Baechler Philippe, Dondénaz Alain, Hebeisen Philippe et Ritter Kurt, jusqu'ici membres du conseil sont radiés. Boillat Pierre, de et à Delémont, président, Wyer Jodok, de et à Visp, vice-président, Graber Konrad, de et à Kriens, Meier-Schatz Lucrezia, de Tartar, à St.Peterzell, Probst Jean-Marc, de Langnau im Emmental, à Lausanne, Thibaudeau Nicola, de Coldrerio, à Neuchâtel, et Zurfluh Urs, de Meilen, à Uetikon am See, membres du conseil, signent collectivement à deux. Signature collective à deux a été conférée à Bachmann Peter, de Bâle, à Meggen, Blatter Johannes (Hannes), de Hofstetten bei Brienz, à Lucerne, Dahinden Reto, de Lucerne, à Hergiswil, Kappeler Franz, de Sursee, à Horgen, Portmann Georg, de Lucerne, à Wangen (SZ), et Rudics Georges, de Glarus, à Saint-Gall.

Registre journalier no 8652 du 01.07.2008
(04561772 / CH-660.0.002.965-6)